



Coupe nationale des élèves citoyens 2016

publié le 14/09/2015 - mis à jour le 11/10/2015

Descriptif :

Concours en rapport avec les enjeux actuels de droit « **Le respect d'autrui** », ouvert aux élèves des collèges et lycées.

Avec l'association InitiaDROIT

Sommaire :

- Concours
- Catégories de participation
- Déroulé
- Référent "mémoire et citoyenneté"

La [loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013](#) dispose qu'au titre de sa **mission d'éducation à la citoyenneté, le service public de l'éducation prépare les élèves à vivre en société et à devenir des citoyens responsables et libres, conscients des principes et des règles qui fondent la démocratie** ; elle précise également que l'apprentissage de la citoyenneté et de la vie commune et le respect des droits et des devoirs au sein de la communauté éducative sont des objectifs pédagogiques tout aussi importants que la maîtrise des connaissances disciplinaires.

L'enseignement moral et civique, qui entre en vigueur à la rentrée 2015 et se substitue aux programmes d'éducation civique existant à chacun des niveaux de l'école élémentaire, du collège et du lycée, participe de cet objectif d'éducation à la citoyenneté.

L'association [InitiaDROIT](#), partenaire du ministère de l'éducation nationale depuis 2008, rassemble des avocats bénévoles intervenant dans les collèges et les lycées pour illustrer, par des cas pratiques, l'importance du droit dans les relations sociales et leur statut de citoyen. L'objectif de cette association est de faire prendre conscience aux élèves de l'importance du droit dans les relations sociales et de leur statut de citoyen.

● Concours

Tous les deux ans, l'association InitiaDROIT organise, avec le soutien du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, ainsi que du ministère de la justice, une action éducative nationale intitulée « **Coupe nationale des élèves citoyens** ».

Ce concours est ouvert **aux élèves des collèges et de lycées** (de la sixième à la terminale). En rapport avec les enjeux actuels de droit, le thème retenu cette année est « **Le respect d'autrui** ».

● Catégories de participation

La participation des élèves se fait de manière **collective** : soit par classe entière, soit par groupe d'élèves d'un même niveau scolaire (15 élèves minimum par groupe).

Chaque classe ou groupe d'élèves rédigera une composition qui développera les **enjeux humains et juridiques** du sous-thème, ainsi que les **solutions** qu'il est possible d'apporter aux problèmes posés.



« **Le respect d'autrui** ».

○ Les sous-thèmes :

▶ Au collège :

- Classe de sixième : **À la maison**
- Classe de cinquième : **Dans la rue**
- Classe de quatrième : **Au collège**
- Classe de troisième : **Dans l'entreprise**

▶ Au lycée :

- Classe de seconde : **L'État garant du respect d'autrui ?**
- Classe de première : **Respect d'autrui et liberté d'expression**
- Classe de terminale : **Respect d'autrui et laïcité**

○ Textes de référence :

▶ Le [BOEN n°33 du 10 septembre 2015](#) 

▶ Sur eduscol, [Initiadroit et la Coupe nationale des élèves citoyens](#)  .

● Déroulé

▶ Les travaux des groupes ou classes doivent être transmis par les établissements au référent académique "mémoire et citoyenneté", **avant le vendredi 8 janvier 2016**.

▶ Un jury académique, composé de représentants de l'éducation nationale et d'avocats bénévoles de l'association Initiadroit, se réunira au cours du mois de janvier 2016 afin de sélectionner la meilleure composition pour chaque niveau de classe.

▶ Un jury national désignera ensuite les trois meilleures compositions parmi celles sélectionnées à l'échelon académique pour chaque niveau de classe.

Les meilleurs classes ou groupes sont invités à venir participer à la finale à Paris, le 14 mars 2016. À cette occasion, un élève choisi par ses camarades présentera oralement l'argumentaire réalisé par sa classe ou son groupe. Le jury national désignera alors la meilleure **plaidoirie** de chaque catégorie.

● Référent "mémoire et citoyenneté"

Laurent MARIEN, IA-IPR d'histoire-géographie

Pôle civique

22 rue Guillaume VII le Troubadour

CS 40625

86022 Poitiers Cedex

pole.civique@ac-poitiers.fr



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.